



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 3 AVRIL 2025 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D8 - Salle de spectacle EDEN - Avenants N° 1 aux conventions pluriannuelles d'objectifs 2025/2027 conclues avec la SCIC Belle Factory et la SAS Production 114

Date de convocation : 28 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Arthur AUGER, Micheline JULIEN, Pierre-Michel MARCH, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Patrice BOUCHET à Anne DELAUNAY ; Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI

Absents excusés : 2

Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX

Absents : 2

Houria LADJAL ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Jocelyne PELETTE

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D8 - Salle de spectacle EDEN

**Avenants N° 1 aux conventions pluriannuelles d'objectifs 2025/2027
conclues avec la SCIC Belle Factory et la SAS Production 114**

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

La politique de diffusion culturelle pluridisciplinaire de qualité et s'adressant à tous les publics menée au sein de la salle de spectacle EDEN de la Ville de Saint-Jean-d'Angély, a permis à l'établissement d'être reconnu en 2022 comme « lieu culturel » par le Département de la Charente-Maritime. Elle est depuis subventionnée à ce titre chaque année.

Au regard de cette reconnaissance renouvelée pour la saison 2024/2025, la Ville souhaite conforter et renforcer les partenariats conventionnés qu'elle a établis avec :

- la SCIC Belle Factory ;
- la SAS Production 114.

La SCIC Belle Factory et la SAS Production 114 sont liées à la Ville de Saint-Jean-d'Angély par des conventions pluriannuelles d'objectifs courant sur les années 2025, 2026 et 2027. Au regard du succès de leurs programmations et du rayonnement de la salle de spectacle EDEN qu'elles permettent à l'échelle départementale, la Ville souhaite cette année encore conforter et renforcer ces partenariats, par le biais de l'augmentation des subventions allouées, objet des annexes aux conventions proposées ici.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les avenants N° 1 aux conventions ci-joints ;
- d'autoriser Mme la Maire ou son représentant à les signer.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à la majorité des suffrages exprimés (25) :

- **Pour : 24**
- **Contre : 1 (Pierre-Michel MARCH)**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**La Secrétaire de séance,
Jocelyne PELETTE**



Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.